



## CLUB NAUTIQUE DE PORNIC

Le CNP est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, créée en 1947, qui fédère entre 300 et 400 adhérents, dont la vocation est de favoriser l'accès à l'apprentissage et à la pratique des sports nautiques au plus grand nombre.

C'est un club à sections - Aviron et Voile -, affilié à la FFV et à la FFA, qui fonctionne à l'année sur différents supports - voile légère, voile habitable, planches à voile, kayak et aviron - pour différents publics - scolaire primaire et collège, loisir, compétition, voile adaptée et voile Entreprise -.

Nous proposons bien sûr des stages, cours particuliers et location ouverts à tous pendant les vacances scolaires et la saison estivale - environ 1000 passeports voile délivrés -.

Nous accueillons également la formation BPJEPS Voile des Pays de la Loire et nous sommes Centre Formateur au Monitorat CQP IV.

Nous sommes également organisateur et/ou soutien à l'organisation de grands événements nautiques nationaux et support actif de nos sportifs de haut niveau.

Nous avons su développer et entretenir un véritable partenariat avec la Ville de Pornic que nous accompagnons autant que possible dans le développement de ses ambitions nautiques.

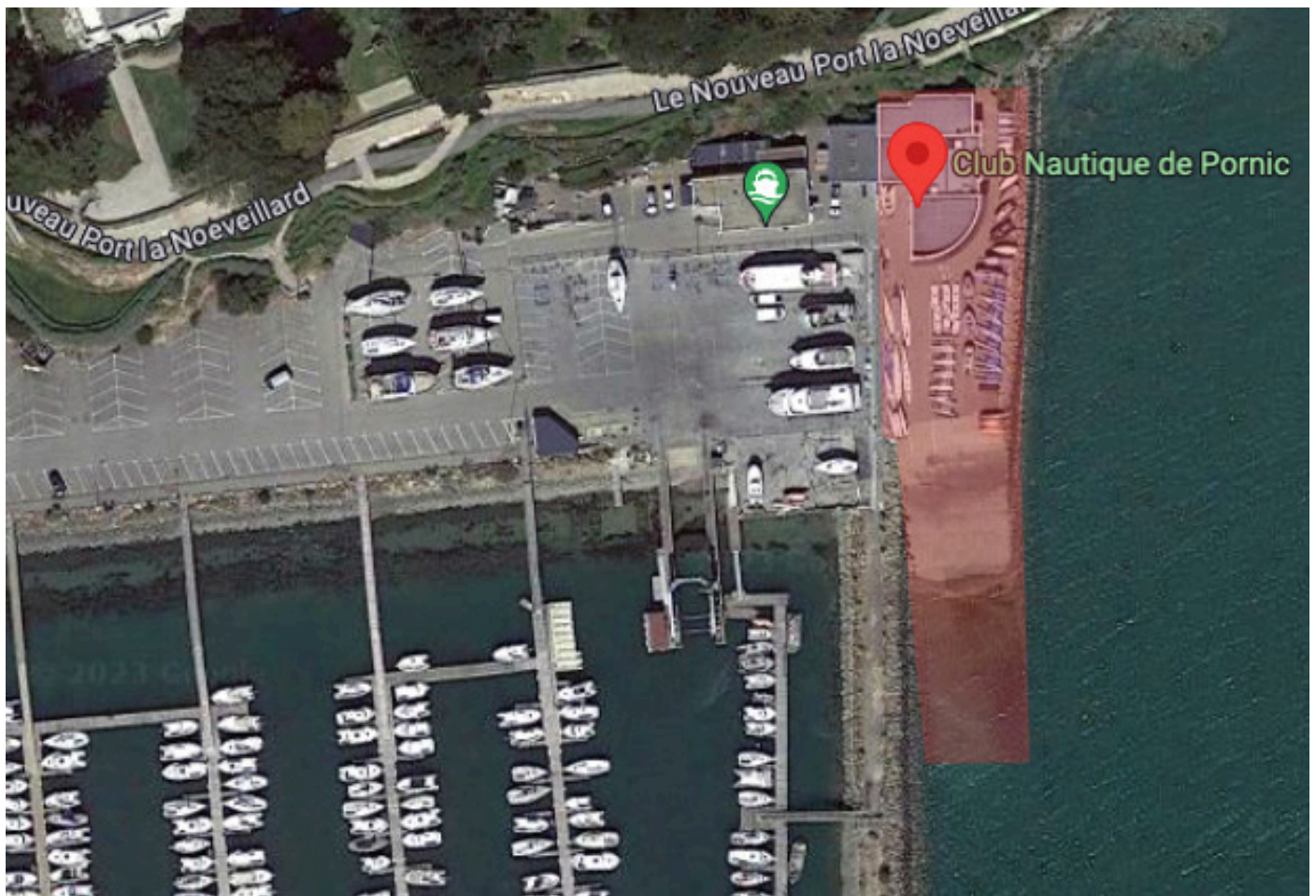
Avec une équipe de 6 salariés, renforcée par 3 prestataires extérieurs et 15 élus au Conseil d'administration, le CNP est l'une des associations «phare» de la Ville de Pornic. Installé dans des locaux communaux, il est situé à l'extrémité Est du port de la Noëveillard, en continuité de l'actuelle Capitainerie et dispose d'une aire de stockage avec, dans sa continuité, une cale d'accès à l'eau partagée avec les services de secours.

### CONTACT

Nom : VALLET

Prénom : Sandrine

Mail : valletsandrine@orange.fr



Le constat de l'existant a déjà été fait par 2 fois avec l'agence SENNSE et le cabinet WIINCH. Il peut se résumer ainsi :

• **UNE REALITE CONTRAIGNANTE ET LIMITANTE : un manque de place global et critique pour les activités du club nautique et leur développement.**

Nous sommes bien sûr très concernés par le projet de rénovation du port à plusieurs titres : en tant qu'utilisateur des espaces et des services et infrastructures portuaires mais aussi en tant que prestataire de service et acteur significatif de la dynamique du port.

Notre implantation est intrinsèquement liée à la géographie et l'organisation de la zone portuaire dont nos accès, entre autres, sont dépendants.

Exceptés les locaux du CNP qui n'entrent pas dans le périmètre administratif du port - bâtiments municipaux sur le domaine public maritime - l'aménagement des infrastructures portuaires est indiscutablement l'opportunité d'intégrer une amélioration notable de notre structure et de ses services.

Dans ce cadre, nous avons identifié plusieurs axes de progrès :

- **Stockage extérieur** : extension potentielle de la cale avec un 2ème accès inversé, permettant une mise à l'eau dans toutes les orientations de vent et création d'un espace de possible développement identifié dans le prolongement de l'air de carénage, sur la «dent creuse» Est pour du stockage de flottes et à l'Ouest du bâtiment actuel - cf implantation - .

Cette extension pourrait nous permettre de supprimer les locaux de stockage extérieurs - Clion -, nos allers-retours étant de gros consommateurs de temps, d'énergie, payé au coût horaire d'un entraîneur. Cet espace mis à notre disposition étant voué à disparaître, que ferons-nous du matériel et des supports qui y sont actuellement stockés ?

- **Espaces intérieurs** : nous avons un réel besoin global de place supplémentaire en terme de stockage de consommables et matériel, d'ateliers permettant de respecter les normes d'usages et de sécurité, de vestiaires - salariés entre autres -, de bureaux et salle de réunion/formation, d'accueil/réception et festivités et de préparation physiques - salle d'ergomètres Aviron - pour pouvoir maintenir et développer nos activités dans de bonnes conditions.

La possibilité de surélévation du bâtiment existant, assortie de la création d'un belvédère serait un vrai plus. - cf implantation-.



- **Services portuaires** : les contraintes du Travel étant significatives en terme de disponibilités, de temps et de coût, une grue de levage allégée permettant une mise à l'eau simplifiée, accessible pourquoi pas en libre-service serait un vrai plus et fait partie des demandes récurrentes de nos pratiquants et de nos permanents. C'est un vrai frein à l'organisation de grosses manifestations.

De même, l'installation d'un ponton événementiel le long de la digue sud serait un vrai plus pour la dynamique du port et permettrait d'envisager l'organisation et/ou l'accueil d'événements nautiques d'envergure, activités non négligeables pour la notoriété, la visibilité et l'économie du port et de la commune.

L'accueil du public en situation de handicap doit également être considéré, que ce soit dans l'accès aux infrastructures, aux pontons comme aux supports nautiques.

Au même titre que le port, nous souhaitons développer notre engagement RSE en améliorant nos consommations d'énergie et de fluides. Il nous semble que les travaux de rénovation du port sont l'opportunité de mener une réflexion conjointe - CNP/Ville/port - sur les possibilités de mutualisation d'installation - récupération d'eau par exemple -.

- **Concernant le projet en général** : il y a sans nul doute une attention particulière à porter aux problématiques du stationnement, problématiques qui nous concernent à plusieurs titres : salariés, pratiquants à l'année ou saisonniers, accueil d'événements. Des solutions alternatives doivent-elles être envisagées afin de satisfaire les nécessités d'accès des uns et les nécessités de rentabilité des autres ?

Pour le CNP et sa situation enclavée, la visibilité/lisibilité est un enjeu essentiel, comme la liaison ville/port, les deux pouvant être nettement optimisées.

De même, nos pratiquants sont, pour beaucoup, consommateurs des commerces du port et il est important pour nous de conserver une dynamique de proximité, de simplicité et d'accessibilité.

Nous souhaitons pouvoir continuer à développer les partenariats que nous entretenons avec les commerçants/restaurateurs du port.

Pendant la période de travaux, il est indispensable de trouver une planification et une organisation qui permette au club nautique de maintenir ses activités.

10/2023